LES FAITS SAILLANTS

ÉTUDE DES POPULATIONS DE RATONS LAVEURS DU SUD-OUEST DU QUÉBEC

Québec

91-04431/

PROBLÉMATIQUE

L'exploitation du raton laveur (Procyon lotor) au Québec est caractérisée par le double statut accordé à l'espèce dans les régions les plus au sud (Montérégie, Estrie). En effet, en plus d'être considéré comme un animal à fourrure sur la majorité du territoire québécois, le raton laveur a également le statut de petit gibier dans ces régions. Par ailleurs, depuis quelques années, cette espèce subit la pression d'un autre groupe d'utilisateurs qui ne cesse d'augmenter, soit les chasseurs avec chiens. Comme aux États-Unis, la popularité de cette activité a mené à une spécialisation dans la chasse au raton laveur la nuit, avec une réglementation particulière dans ce domaine. Ainsi différentes modalités d'exploitation sont possibles selon les régions: (1) piégeage seul, (2) piégeage et chasse de jour, (3) piégeage et chasse de jour et de nuit.

Les données de récolte particulières à cette espèce démontrent qu'elle n'a pas échappé aux tendances générales remarquées pour l'ensemble des animaux à fourrure au cours de la dernière décennie, soit une hausse marquée dans le nombre de peaux vendues en relation avec une augmentation du nombre de trappeurs. En effet, les captures de ratons laveurs ont triplé depuis les quinze dernières années au Québec, passant d'environ 4 200 individus pour la saison de récolte 1971-72 à plus de 14 800 pour celle de 1986-87 (avec un maximum de près de 23 000 individus atteint en 1979-80). En plus du nombre sans cesse grandissant de trappeurs, la valeur commerciale non-négligeable de sa fourrure (particulièrement au début des années 80) et la facilité de le capturer au piège expliqueraient l'augmentation de sa récolte. En même temps, on considère que la culture du maïs (Zea mays) a eu pour effet d'accroître la population de ratons laveurs et par conséquent le nombre de captures dans le sud-ouest du Québec.

Les estimations théoriques actuellement disponibles suggèrent que lors de la saison de récolte 1979-80 nous aurions atteint le niveau maximum d'exploitation fixé à environ 23 000 individus. De plus, 89% de la récolte se prélève sur les terres privées où le seul outil de gestion actuel est la saison de piégeage et de chasse. Ainsi, afin de mieux gérer l'exploitation du raton laveur au Québec, il importait d'améliorer nos connaissances sur l'état de ses populations en fonction du type d'utilisation qui en est fait et de développer des méthodes simples de suivi de ces populations. Dans cette optique, la compréhension de certains éléments de l'écologie (superficie des domaines vitaux, densité, utilisation de l'habitat) et de la dynamique des populations (structure d'âge et de sexe, statut reproducteur des femelles, etc.), de même que la caractérisation des personnes exploitant cette espèce constituaient une tactique d'approche intéressante.

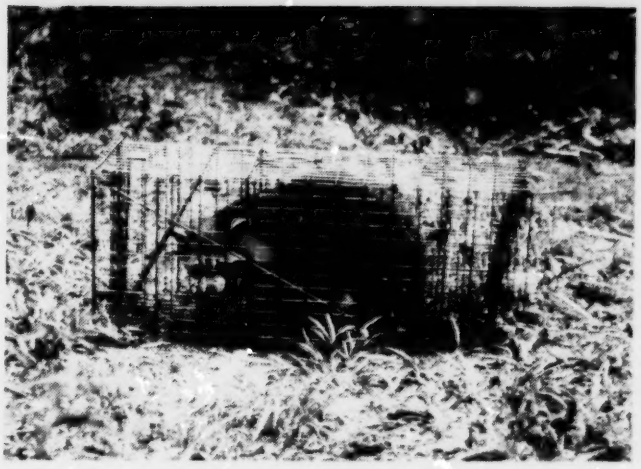

MÉTHODOLOGIE

Nous avons donc entrepris une étude approfondie des populations de ratons laveurs dans le sud-ouest du Québec entre 1983 et 1986. Les régions choisies étaient: (1) Outaouais [piégeage], comprenant les blocs d'étude Gatineau et Thurso; (2) Montérégie [piégeage, chasse de jour et de nuit], comprenant les blocs d'étude Herdman et Maplemore; (3) Estrie [piégeage, chasse de jour], comprenant le bloc d'étude Eaton. À cela s'ajoutait le parc du Mont Orford à titre de bloc témoin puisqu'aucune exploitation n'y est pratiquée. La méthodologie adoptée comportait différents outils selon l'objectif poursuivi: (1) pour l'étude de l'écologie, la capture de ratons laveurs vivants et leur suivi télémétrique; (2) pour la compréhension de la dynamique des populations, la récolte de carcasses auprès des trappeurs et/ou chasseurs; et (3) pour la caractérisation des personnes exploitant cette espèce, une enquête postale.

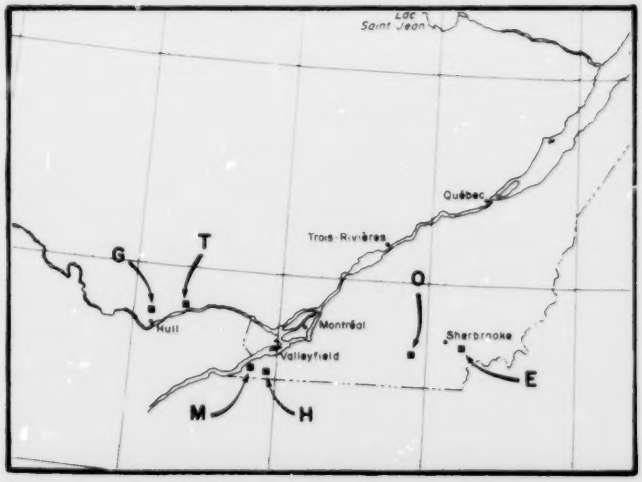

Figure 1. Localisation des blocs d'étude des populations de ratons laveurs du sud-ouest du Québec.

GÉNÉRALITÉS CONCERNANT L'ÉCOLOGIE DES POPULATIONS DE RATONS LAVEURS

Superficie des domaines vitaux

Pour l'ensemble de l'étude, sans discriminer selon les sexes, les années et les modalités d'exploitation, **la superficie moyenne (± S_x) des domaines vitaux des ratons laveurs du sud-ouest du Québec était de 1.49 (± 1.07) km^2.** Il n'y avait pas de différence significative dans la superficie des domaines vitaux des ratons laveurs, entre les sexes, les années et les modalités d'exploitation, lorsque établis durant leur période d'activité (avril-novembre). De plus, aucune forme de territorialité spatiale n'a pu être remarquée. Les domaines vitaux se chevauchaient quel que soit le sexe ou le statut des animaux voisins. Peut-être y avait-il une ségrégation temporelle de l'espace, mais notre plan d'échantillonnage relatif aux relevés télémétriques n'était pas approprié pour en faire une mesure adéquate.

Tableau 1. Superficie moyenne des domaines vitaux (km^2) de ratons laveurs dans le sud-ouest du Québec.

Régions	année 1983	1984	1985	1986
Outaouais	0.52	1.53	2.84	0.52
Montérégie	2.79	1.93	1.57	0.67
Estrie	0.53	1.27	1.41	0.95
Bloc témoin	0.97	3.04	2.20	0.50

En ce qui concerne la période d'hibernation (décembre-mars), sur 46 ratons laveurs pour lesquels des données étaient disponibles quant à leur utilisation de l'espace l'hiver, 21 (46%) s'étaient déplacés. Il est fort possible, même probable, que plus de ratons laveurs se sont déplacés, mais durant cette période de l'année peu de relevés télémétriques étaient faits, ce qui permettait aux ratons laveurs de sortir de leur tanière, puis y revenir, sans que nous puissions le percevoir. **C'est la raison pour laquelle nous croyons qu'il est raisonnable d'affirmer qu'au moins un raton laveur sur deux se déplace durant l'hiver.**

Densité

Pour l'ensemble de l'étude, nous avons capturé en moyenne 0.06 raton laveur par nuit-piège (soit 6 ratons laveurs par 100 nuits-pièges), le minimum ayant été de 0.03 dans la région de l'Outaouais en 1983 et le maximum de 0.12 raton laveur par nuit-piège dans la région de Orford. Malgré ces écarts, il n'y avait pas de différences significatives entre les régions et les années dans le nombre de ratons laveurs capturés suivant un effort théorique de 100 nuits-pièges. L'effort de capture étant un indice relatif de densité, à la lumière de ces résultats, **nous devons conclure qu'il n'y avait pas de différences significatives dans la densité de ratons laveurs entre les régions au cours de l'étude.**

Tableau 2. Succès de capture de ratons laveurs suivant un effort de piégeage théorique de 100 nuits-pièges dans le sud-ouest du Québec.

Régions	année 1983	1984	1985
Outaouais	3	4	6
Montérégie	7	5	8
Estrie	4	7	4
Bloc témoin	12	8	7

D'autre part, les estimations du niveau absolu de populations de ratons laveurs varient de 4 à 183 dépendant du bloc d'étude, de l'année et de la méthode statistique adoptée pour traiter les données de capture-marquage-recapture. Par ailleurs, nos grilles de piégeage pouvaient capturer des ratons laveurs sur une superficie estimée à 12.3 km^2. Ainsi, on peut affirmer que les densités des populations de ratons laveurs du sud-ouest du Québec se situent à environ 2.1 (1.5 - 4.6) individus/km^2.

À partir d'une autre méthode d'estimation, basée cette fois sur les données de télémétrie, nous parvenons à une estimation moyenne (± S_x) de 3.11 (± 0.75) ratons laveurs / km^2.

Malgré toutes les limitations des différentes méthodes employées pour estimer la densité des ratons laveurs dans le sud-ouest du Québec, **on peut être relativement confiant d'affirmer que cette densité se situe à un minimum de 2 à 3 individus/km^2.** En utilisant cette valeur comme référence dans les décisions concernant l'exploitation de cette espèce au Québec, on sera certain de ne jamais surexploiter nos populations de ratons laveurs.

Utilisation de l'habitat

Dans l'ensemble, aucune préférence n'a été démontrée de la part des ratons laveurs pour un type d'habitat particulier et seulement un type d'habitat a été évité, les zones humides, et uniquement par les ratons laveurs marqués dans le parc du Mont Orford. Ces résultats qui peuvent sembler surprenants à prime abord, sont le reflet d'une réalité facilement observable sur le terrain. En fait, nos différentes observations effectuées lors du repérage télémétrique par la méthode du pas à pas, nous ont permis de réaliser que les composantes du micro-habitat semblent être déterminantes dans le choix d'un site de refuge par les ratons laveurs. C'est pourquoi des types d'habitat dont on aurait pensé qu'ils auraient été évités par les ratons laveurs en tant que lieux de repos (terres agricoles, friches, zones humides) ne l'ont pas été parce qu'ils présentaient des micro-habitats favorables au refuge des ratons laveurs (terriers, anfractuosités rocheuses, arbres creux). En particulier, les ratons laveurs ont été fréquemment localisés au sommet de gros arbres (notamment des pins blancs) et dans des terriers.

D'autres auteurs ont également remarqué que le raton laveur ne démontrait pas de préférence pour des types d'habitat particulier, mais que c'était plutôt les caractéristiques des micro-habitats (points d'eau, lieux de refuge, nourriture) qui déterminaient le choix d'un nouvel emplacement d'occupation. Cela constitue un aspect important à considérer dans l'aménagement des forêts en regard des populations de ratons laveurs. Ainsi, les arbres qui sont vieux, creux ou gros (notamment les pins blancs) devraient être protégés même si habituellement ils sont les plus susceptibles d'être éliminés lors des coupes d'éclaircissement ou de nettoyage. Ces arbres, sans être essentiels comme lieux de refuge, peuvent par contre être des gîtes très importants pour la mise bas et l'élevage des jeunes offrant une meilleure protection que les tanières au sol.

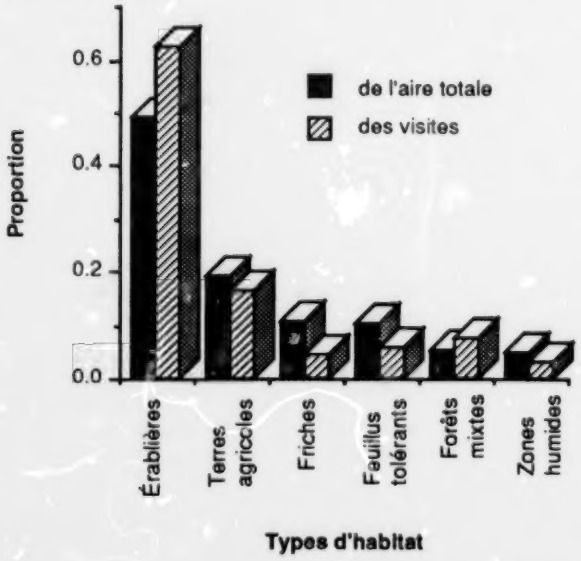

Figure 2. Utilisation relative par les ratons laveurs de différents types d'habitat en milieu agro-forestier.

PROFIL DES TRAPPEURS ET DES CHASSEURS DE RATONS LAVEURS

Effort de piégeage ou de chasse

Les trappeurs consacrent plus de temps (en nombre de jours) à pratiquer leur activité que les chasseurs si on considère la période s'étendant d'octobre à février. En effet, la majorité des trappeurs piègent environ l'équivalent de 77 jours durant cette période, avec en moyenne 59.4 engins de capture en fonction, comparativement aux chasseurs qui pratiquent leur activité durant environ 49 jours pour la même période, en majorité sans l'aide de chiens.

Tableau 3. Type et nombre moyen d'engins de capture utilisés par les trappeurs de ratons laveurs du sud-ouest du Québec.

	Régions			
Régions	Outaouais	Montérégie	Estrie	Moyenne
Piège à patte*	15.1	18.4	10.2	14.0
Piège Conibear	10.1	17.9	9.9	12.1
Collet	22.5	24.3	34.2	28.1
Autres	2.0	5.0	6.8	5.2
Total	49.7	65.6	61.1	59.4

* Utilisation encore permise au moment de l'étude

En ce qui concerne le nombre de personnes pratiquant leur activité selon les mois, les deux groupes d'utilisateurs de la ressource raton laveur présentent globalement les mêmes tendances. C'est-à-dire que le nombre de personnes pratiquant une ou l'autre activité augmente d'octobre à novembre, puis diminue en décembre pour revenir au niveau du mois d'octobre, d'où il diminue progressivement jusqu'en février.

Tableau 4. Types de chasse aux ratons laveurs pratiqués dans le sud-ouest du Québec (nombre de personnes).

	Régions			
Régions	Outaouais	Montérégie	Estrie	Total
Sans chien	31	38	33	102
Avec chiens*				
de jour:	1	5	10	16
de nuit:	5	17	15	37
Total	37	60	58	155

* Notons que pour les chasseurs avec chiens habitant l'Outaouais, ils doivent pratiquer leur activité dans une des deux autres régions, et que les chasseurs avec chiens de nuit doivent nécessairement pratiquer leur activité dans la région de la Montérégie quelque soit leur lieu de résidence.

Pour ce qui a trait aux facteurs influençant l'effort mis à la pratique de leur activité, à la fois les trappeurs et les chasseurs ont placé leur disponibilité comme vraiment prioritaire. La température semble un autre facteur vraiment déterminant, suivi du prix de la fourrure et de l'abondance de l'espèce. **L'exploitation du raton laveur ne semble donc pas être faite dans un but lucratif en premier lieu.**

En regard des indices disponibles, il semble que la région de la Montérégie soit la plus exploitée et celle de l'Outaouais la moins exploitée puisque: (1) l'effort de piégeage est de beaucoup plus grand dans les régions de la Montérégie et l'Estrie comparativement à la région de l'Outaouais et (2) l'effort de chasse est significativement plus grand dans la région de la Montérégie comparativement à la région de l'Estrie. De plus, selon nous, il est plus probable que les chasseurs de ratons laveurs de la région de l'Outaouais pratiquent leur activité dans la région de la Montérégie plutôt que dans celle de l'Estrie étant donné la proximité de leur lieu de résidence de la région de la Montérégie. Ainsi, cela contribuerait à augmenter l'exploitation des populations de ratons laveurs dans la région de la Montérégie.

<u>Taille des groupes</u>

Comme portrait général, on peut dire que les trappeurs et les chasseurs sans chien de ratons laveurs préfèrent pratiquer leur activité seuls plutôt qu'en groupe. Par contre, les chasseurs avec chiens pratiquent plus leur activité en groupe de deux que de toute autre manière.

<u>Vente des fourrures</u>

Sur ce point particulier, les tendances observées pour les trappeurs se répètent chez les chasseurs. En effet, à la fois les trappeurs et les chasseurs disposent prioritairement de leurs fourrures de ratons laveurs par le biais de ventes à des commerçants ou à des enchères publiques. Par après, l'utilisation personnelle des fourrures ou la vente à des taxidermistes et autres constituent une seconde voie d'écoulement des fourrures.

<u>Dates de piégeage ou de chasse</u>

Régionalement, un point intéressant ressort. À la fois pour les trappeurs et les chasseurs des régions de l'Estrie et l'Outaouais, **le niveau de satisfaction est plus élevé que celui d'insatisfaction quant aux dates des saisons de piégeage et de chasse.** Dans la région de la Montérégie, il y a autant de personnes satisfaites des dates permises pour l'exploitation du raton laveur qu'il y en a d'insatisfaites, et ce quel que soit le mode de récolte du raton laveur considéré (piégeage ou chasse).

Quant aux suggestions faites pour le remaniement des saisons de piégeage ou de chasse, les deux groupes d'utilisateurs sont de façon générale pour une ouverture plus tôt des saisons d'exploitation. Au sujet de la fermeture, les trappeurs favoriseraient des dates plus tardives alors que les chasseurs n'ont pas pris de position aussi claire à cet égard.

DYNAMIQUE DES POPULATIONS DE RATONS LAVEURS

<u>Structure d'âge et de sexe</u>

Le rapport des sexes pour l'ensemble des carcasses de ratons laveurs amassées durant l'étude était de 52% de mâle pour 48% de femelle, non-significativement différent d'un rapport de 1:1. Les ratons laveurs juvéniles (classe d'âge 0.5 an) représentaient 42.4% de la récolte, menant à un rapport juvéniles/adultes significativement différent de 1:1 et se situant à environ 0.74 juvénile par adulte dans la récolte. Dans d'autres juridictions, ce rapport varie de 0.32 à 1.28. On pouvait également remarquer que, quelque soit la classe d'âge considérée, le rapport des sexes ne différait pas significativement de 1:1.

L'âge moyen des ratons laveurs à la récolte était de 2 ans. Le plus vieil individu récolté a été une femelle de 11.5 ans qui s'était reproduite le printemps précédant sa capture et présentait 5 marques placentaires.

<u>Statut reproducteur des femelles</u>

Afin d'être en mesure de comprendre la dynamique de la reproduction d'une population, il est essentiel de connaître, en fonction de l'âge des femelles, trois éléments: (1) la taille moyenne des portées, (2) la proportion de femelles gestantes, (3) la répartition des femelles.

La taille moyenne des portées de ratons laveurs telle que déterminée par le décompte des cicatrices placentaires est de 3.77 jeunes au Québec. Ailleurs, on retrouve comme extrêmes 4.0 au Michigan et 2.5 en Alabama. En fait, les portées de ratons laveurs du Québec sont parmi les plus grosses, ce qui supporte l'hypothèse de Johnson (1970) voulant que la taille des portées augmente avec la latitude de manière à compenser pour la mortalité qui serait plus grande à mesure que le climat refroidit.

En discriminant en fonction de l'âge, on se rend compte qu'au Québec ce sont les femelles de 4.5 ans qui ont les plus grosses portées avec une moyenne de 4.24 jeunes. Des 173 femelles âgées de 1.5 an et plus, 98 (56.6%) présentaient des cicatrices placentaires; aucune des 110 femelles de la classe d'âge 0.5 n'avait eu de jeunes. La proportion de femelles ayant mis bas le printemps précédant leur capture ne différait pas significativement entre les classes d'âge 3.5 ans à 5.5^{+} ans pour un taux moyen de gestation de 80.3%.

Au Québec, les femelles de la classe d'âge 2.5 ans sont celles qui contribuent le plus à la productivité des populations de ratons laveurs en terme de femelles naissant. Pour une population fictive où 1000 femelles seraient présentes, environ le tiers des jeunes femelles produites le seraient par la seule classe d'âge 2.5 ans. Ensuite viendrait la classe d'âge 5.5^{+} ans avec 22.9% des jeunes femelles produites. La classe d'âge adulte la moins productive serait celle de 1.5 an avec seulement 9.3% de la production. Par ailleurs, étant donné que le rapport entre le nombre de femelles naissant (652) et le nombre de femelles adultes (611) n'est pas significativement différent de 1:1, on peut affirmer que d'une manière générale les populations de ratons laveurs du Québec sont stables.

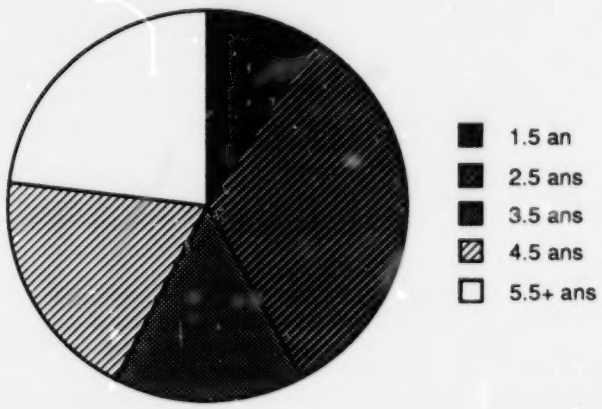

Figure 3. Production relative des femelles ratons laveurs selon leur âge.

Toutefois une interrogation majeure subsiste quant au pourcentage de femelles gestantes: Quels sont les facteurs déterminants du taux de gestation des femelles ratons laveurs du Québec?. Le pourcentage de femelles gestantes n'étant que de 56.6% au Québec, la productivité des populations de ratons laveurs pourrait être augmentée considérablement si nous parvenions à identifier et contrôler ces facteurs limitatifs. À première vue, la densité des populations, la qualité de l'habitat, la condition physique des femelles et certains aspects sociaux pourraient être parmi les facteurs influençant le taux de gestation des femelles ratons laveurs. L'analyse régionale des données devait nous permettre d'avoir une première idée des facteurs déterminants du taux de gestation.

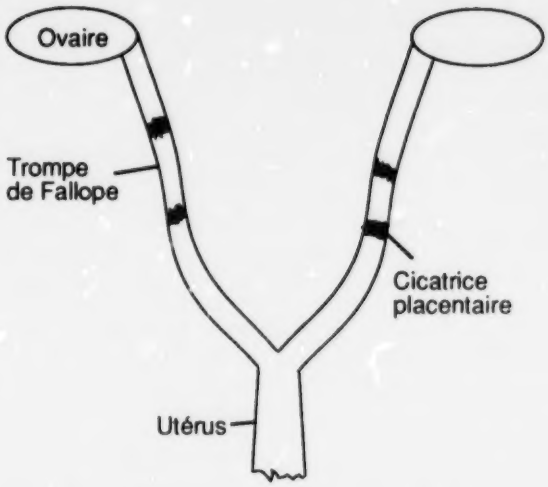

Figure 4. Évaluation de la taille des portées de femelles ratons laveurs à l'aide du décompte des cicatrices placentaires.

Hypothèses concernant le taux de reproduction des femelles ratons laveurs

L'analyse régionale des données et d'autres considérations, nous ont permis d'élaborer quatre hypothèses pour expliquer que seulement 56.6% des femelles adultes sont gestantes et qu'il y a une différence marquée dans le taux de gestation des femelles ratons laveurs de 1.5 an entre les régions.

Premièrement, malgré que certains auteurs ont montré que les ratons laveurs mâles juvéniles devenaient sexuellement matures 3 à 4 mois après les mâles adultes, manquant ainsi la majeure partie de la saison de reproduction si ce n'est toute, alors que plus de la moitié des femelles juvéniles vont se reproduire dès leur première année, cela ne représente pas un problème en soi. Ainsi même si le rapport des sexes des animaux participant réellement à la reproduction serait légèrement débalancé en faveur des femelles, le fait que le raton laveur est polygyne éliminerait la possibilité d'un nombre insuffisant de mâles comme explication du faible taux de femelles gestantes que nous avons observé.

Deuxièmement, il ressort que l'exploitation des populations augmente en passant de la région de l'Outaouais, à l'Estrie et à la Montérégie et que la même tendance est suivie dans le taux de gestation des femelles de 1.5 an. Ainsi, on pourrait penser qu'un phénomène de natalités compensatoires expliquerait l'accroissement du taux de gestation des femelles de 1.5 an en passant de la région de l'Outaouais, à l'Estrie et à la Montérégie. Le mécanisme à la base de ce phénomène de natalités compensatoires pourrait être relié au niveau de densité et à la condition physique des femelles. On pourrait supposer que les densités des populations de ratons laveurs diminuent en passant de la région de l'Outaouais, à l'Estrie et à la Montérégie réduisant ainsi la

compétition de la même façon, ce qui aurait comme conséquence que les femelles de la région de la Montérégie serait en meilleure condition physique que leurs consoeurs de la région de l'Estrie et surtout de l'Outaouais. Ceci suppose qu'un seuil minimum dans la condition physique doit être maintenu malgré les pertes reliées à l'hibernation pour que les femelles puissent être sexuellement actives le printemps venu. Cependant, nos travaux ne nous ont pas permis de déceler de telles différences dans la densité entre les populations de ces trois régions. De plus, étant donné que le poids écorché des femelles juvéniles (0.5 an) ne diffère pas significativement entre les régions à l'automne, suggérant que la condition physique de ces femelles est la même à ce moment, cela laisse croire que ce serait plutôt durant la période d'hibernation que la ségrégation entre les femelles qui vont développer la capacité de se reproduire et celles qui ne pourront pas, se ferait. En d'autres termes, la dépense des réserves lipidiques durant la période d'hibernation dans la région de l'Outaouais serait telle qu'aucune femelle de 0.5 an ne demeurerait en condition physique suffisante pour pouvoir se reproduire dès l'âge de 1 an. Par contre, dans la région de l'Estrie un certain nombre de femelles parviendrait à maintenir une condition physique au-delà du seuil nécessaire à la reproduction et dans la région de la Montérégie ce nombre serait encore plus élevé. Pour vérifier cette hypothèse, il s'agirait pour chacune des régions de comparer le poids avant accouplement des femelles (mars) et puis de déterminer ensuite si elles se sont ou non reproduites pour définir si un seuil minimal dans la condition physique doit être maintenu pour qu'une femelle se reproduise avec succès dès sa première année.

Troisièmement, la notion de seuil minimal dans la condition physique qui doit être atteint (ou maintenu) pour qu'une femelle se reproduise avec succès dès sa première année, peut également s'appliquer aux autres classes d'âge de femelles. Ainsi le fait que le taux de gestation des femelles de 2.5 ans n'atteint pas globalement 60% pourrait s'expliquer de cette manière. Il en découlerait que plusieurs femelles ne se reproduiraient qu'à tous les deux ans n'étant pas capables d'assumer avec succès deux reproductions successives. D'ailleurs cette possibilité a été considérée chez le caribou (Rangifer tarandus) pour une population vivant à la limite nord de la distribution de l'espèce et chez des populations nordiques de poissons. Comme on peut le constater, cela serait caractéristique de populations se retrouvant à la limite nord de la distribution de l'espèce, ce qui est le cas des populations de ratons laveurs nous intéressant.

Et finalement en quatrième lieu, il se pourrait que le comportement reproducteur des femelles soit déterminant du taux de gestation. En effet, on pourrait supposer que les femelles juvéniles ont un comportement reproducteur moins élaboré, moins fort, que les femelles plus âgées. Ainsi dans la région de l'Outaouais où ces femelles plus âgées sont en abondance les mâles seraient plus enclins à passer quelques jours avec une de ces femelles plus âgées, pour éventuellement la couvrir, qu'avec une jeune femelle démontrant peu de comportements reproducteurs. Par contre dans la région de la Montérégie, les jeunes femelles étant très fortement représentées dans la population certains mâles se retrouveraient inévitablement avec ces jeunes femelles même si elles démontrent moins de comportements reproducteurs.

Il est bien certain que les réponses au faible taux de gestation globale et à la différence marquée dans le taux de gestation des femelles de 1.5 an entre les régions, ne se situent pas qu'à un seul niveau des hypothèses élaborées mais bien plutôt dans plusieurs de celles-ci.

Poids des ratons laveurs

En ce qui concerne les mâles, la comparaison régionale des poids écorchés n'a pas permis de déceler de différences significatives quel que soit l'âge considéré. Cependant, pour les femelles, il n'en est pas de même au sein des classes d'âge 1.5 et 2.5^{+} ans. En effet, d'une manière générale, les femelles provenant de la région de l'Estrie sont significativement plus petites que celles des régions de l'Outaouais et Orford, alors que celle de la Montérégie ont un poids (écorché) de valeur intermédiaire par rapport à celui des femelles de ces régions. Nous considérons que ces différences significatives décelées dans le poids des femelles proviennent principalement du fait que les captures ne sont pas réparties de la même façon au long des saisons de piégeage entre les régions. Par exemple dans la région de l'Estrie comparativement aux autres régions, nous avons obtenu plusieurs carcasses provenant d'individus capturés après le mois de décembre alors qu'ils avaient déjà vécu pour une bonne période de temps sur leurs réserves lipidiques.

Un dimorphisme sexuel dans le poids écorché est exprimé chez le raton laveur à partir de l'âge de 1.5 an. En effet, il n'y a pas de différence significative entre le poids des mâles et des femelles de 0.5 an alors que les

mâles de 1.5 an sont significativement plus gros que leurs consoeurs du même âge et de même pour les mâles de 2.5^+ ans, selon une analyse de variance avec contrastes. D'autres études suggèrent également un dimorphisme sexuel dans le poids des ratons laveurs adultes.

Le poids écorché croît significativement en passant des classes d'âge 0.5, 1.5 et 2.5^+ ans autant chez les mâles que chez les femelles. Malgré tout, le poids écorché ne représente pas un bon indicateur de l'âge des ratons laveurs. Aucune différence significative n'a été notée entre le poids écorché des femelles gestantes et non-gestantes qu'elles aient 1.5 an ou 2.5^+ ans.

La longueur des bacula (os pénien) a été utilisée pour développer un indice permettant d'évaluer l'âge des ratons laveurs. Plus spécifiquement, la longueur totale a été mesurée avec un vernier pour différencier les classes d'âge 0.5 et 1.5^+ an. Ainsi, nous avons pu déterminer que les mâles dont l'os pénien mesure moins de 8.7 cm devraient être considérés comme des juvéniles, alors que ceux dont le baculum a une longueur supérieure à 8.7 cm devraient être classés comme adultes.

POUR EN SAVOIR PLUS

TRAVERSY, N., R. MCNICOLL et R. LEMIEUX. 1989. Les populations de ratons laveurs du sud-ouest du Québec. Québ., Min. Loisir, Chasse et Pêche, Dir. gestion des espèces et des habitats. 114 pp.

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction de la gestion
des espèces et des habitats

ISBN: 2-550-20583-9

SP: 1589-02-90